

Image not found or type unknown



intérêt de passer par un notaire pour le partage des comptes

Par **lapinou**, le **31/05/2012** à **22:10**

Bonjour,

Suite au décès de notre mère nous avons du faire appel à une notaire pour régler la succession car il y avait des biens immobiliers cependant sachant que cela occasionne des frais supplémentaires quels peuvent être les avantages de passer par un notaire pour le partage des comptes bancaires? Le partage à l'amiable sans notaire pour les comptes bancaires est-il vraiment un casse-tête?

Si on fait appel à un notaire y a t il un délai pour le déblocage des fonds?

Merci